

Une association citoyenne pour sauver le collège

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 14 novembre 2017

448 mots



Jérôme Deforges a été élu vendredi soir président de l'association citoyenne pour le maintien du collège à Colombelles, et Sandra Saussey comme secrétaire. - Crédit Ouest-France

A la suite de l'annonce de la fermeture du collège, des parents et des citoyens se sont mobilisés. D'un collectif est née une association dont les informations sont relayées par Facebook.

Entretien

Jérôme Deforges, le nouveau président de l'Association citoyenne pour le maintien du collège. Elle s'est réunie vendredi pour sa première assemblée générale.

Que se passe-t-il ?

Notre Collectif pour le maintien du collège à Colombelles s'est réuni pour valider sa transformation en association. L'assemblée a proposé de rajouter le mot « citoyenne » pour définir au mieux l'action de « citoyens engagés apolitiques ». Les statuts ont été votés par l'assemblée et ma candidature au poste de président a été validée, tout comme celle de Sandra Saussey comme secrétaire.

Nous proposons une cotisation à 2€ pour devenir membre et la possibilité, pour ceux qui souhaitent soutenir notre action, de faire des dons.

Quelles actions avez-vous validées ?

L'assemblée a décidé d'approuver un flyer invitant les parents et les Colombellois à venir manifester jeudi 23 novembre devant l'académie, après un « tractage » sous forme de porte à

porte. Nous avons validé l'opération « Ville morte » pour samedi 2 décembre, avec fermeture temporaire des grilles des commerçants. Nous irons à leur rencontre pour les sensibiliser. Enfin, nous proposons la remise de croix blanches à certains parents, lors de cette manifestation.

Quelle alternative proposez-vous à la fermeture du collège, si elle advient ?

Nous travaillons sur la sensibilisation et sur le montage d'un dossier portant sur un collège « alternatif » ou de « 3^e type », afin de trouver des financements nationaux ou européens. Nous finaliserons un dossier qui sera envoyé au président de la République, au Premier ministre, au ministre de la Cohésion sociale et au ministre de l'Éducation nationale.

Comment vous joindre ?

Les statuts de l'association ainsi que le règlement intérieur seront mis en ligne sur notre page Facebook « Pour le maintien du collège à Colombelles ». Les documents et les informations de l'association y sont consultables à tout moment.